N°1
Mars 2019

COULOMMIERS PAYS DE BRIE MAGAZINE

Le Magazine
de Coulommiers
Pays de Brie
Agglomération

CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE AGGLOMÉRATION

Découvrez les projets de votre communauté d'agglomération au service du territoire et de ses habitants.

COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION

COULOMMIERS PAYS DE BRIE
MAGAZINE
N°1 Mars 2019

Directeur de la publication
Ugo Pezzetta
Direction artistique et réalisation
Thibaut Vankemmel
Crédits photos
Philippe de Murel
Joëlle Camus
Impression
Imprimerie Beaudoin
01 64 03 08 79

Coulommiers Pays de Brie
Agglomération
13 rue du Général de Gaulle
77120 Coulommiers
Tél. : 01 64 75 38 90
www.coulommierspaysdebrie.fr
www.facebook.com/cpb.agglo

ÉDITO

Fruit de la fusion du Pays de Coulommiers et du Pays Fertois, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a été créée le 1er janvier 2018. Partout en France, les intercommunalités jouent un rôle de plus en plus important dans l'administration des territoires et le quotidien des habitants. La loi leur confie de plus en plus de compétences obligatoires : tourisme, développement économique, mobilités et bientôt eau et assainissement. C'est pourquoi nous avons souhaité vous informer des compétences, des projets et des services portés par votre communauté d'agglomération.

Depuis la fusion, tous les projets initiés par les deux précédentes intercommunalités ont trouvé leur continuité. C'est notamment le cas des travaux de construction de stations d'épuration, d'accueils de loisirs, d'équipements sportifs ou encore d'aménagement de pôles gare SNCF. En donnant plus de moyens à la collectivité, la fusion permet également d'étudier la mise en œuvre des nouveaux projets, en matière de développement économique, de tourisme, de sécurité ou encore de santé.

Au fil des pages de ce magazine, nous vous invitons à en savoir plus sur toutes ces actions et services portés par votre intercommunalité. Nous sommes par ailleurs à votre disposition si vous avez des questions ou des interrogations relatives à ces projets.

Bonne lecture à toutes et à tous.
Vos élus communautaires

SOMMAIRE

P.5
VOS ÉLUS

P.6/7
L'AGGLO C'EST QUOI ?

P.8
BUDGET FISCALITÉ

P.9
CARTE DES PROJETS

P.10/11
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P.12/13
EMPLOI & INSERTION

P.14/15
PETITE ENFANCE ENFANCE

P.16/17
ENVIRONNEMENT

P.18
TERRES DE BRIE

P.19
SANTÉ MAISON DES SERVICES AU PUBLIC, SÉCURITÉ

P.20
URBANISME & HABITAT

P.21
FIBRE OPTIQUE

P.22/23
MOBILITÉS

P.24/25
CULTURE ET SPORT

P.26/27
TOURISME

VOS ÉLUS

LE BUREAU

Ugo PEZZETTA, Maire de La Ferté-sous-Jouarre a été élu Président. **L'exécutif** a été également élu pour exercer des délégations correspondantes aux compétences de l'agglomération :

Bernard JACOTIN :
Développement économique, administration générale et marchés publics

Laurence PICARD :
Politiques contractuelles, aménagement du territoire et politique de l'habitat

Guy DHORBAIT :
Finances & services techniques

Philippe FOURMY :
Assainissement et eau potable

Sophie CHEVRINAIS :
Petite enfance, enfance, jeunesse

Pierre-EMMANUEL BÉGNY :
Sécurité et politique de la ville

Emmanuel VIVET :
Transports

Alain BOURCHOT :
Tourisme et culture

Daniel NALIS :
Environnement et Parc Naturel Régional

Didier VUILLAUME :
Emploi, insertion et services publics

Pascal FOURNIER :
Equipements sportifs, loisirs et numérique

Patrick ROMANOW :
Santé

Nicolas CAUX :
GEMAPI & Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Sébastien HOUDAYER :
Gens du Voyage et accessibilité

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Amillis	Mme Muriel DOMARD
Aulnoy	M. Eric GOBARD
Bassevelle	M. Bernard RICHARD
Beautheil-Saints	M. Bernard JACOTIN M. Jean-François PERRIN
Boissy-le-Châtel	M. Guy DHORBAIT Mme Céline BERTHELIN
Bussières	M. Jérôme LEROY
Chailly-en-Brie	M. Jean-François LEGER
Chamigny	M. Fabrice COUASNON
Changis-sur-Marne	M. Jean-Paul SUSINI
Chauffry	M. Stéphane HALLOO
Chevru	M. Jean-François MASSON
Citry	M. Thierry FLEISCHMAN
Coulommiers	M. Franck RIESTER Mme Ginette MOTOT M. Pascal FOURNIER Mme Laurence PICARD M. Jean-Pierre AUBRY Mme Sophie DELOISY M. Daniel BOULVRAIS Mme Véronique MAASSEN M Alexis MONTOISY Mme Marie José THOURET M Jean-Vincent DAUNA Mme Maria LANGLOIS M Patrick ASHFORD Mme Sylvianne PERRIN
Dagny	M. Bernard DELAVAUX
Dammartin-sur-Tigeaux	M. Bernard LEMOINE
Faremoutiers	M. Nicolas CAUX Mme Marie-Claude POVIE
Giremoutiers	M. Antoine HEUSELE
Guérard	M. Daniel NALIS M. Jean-Pierre BEAUDET
Hautefeuille	M. Joël CHAUVIN
Jouarre	M. Fabien VALLEE M. Philippe GAUTHERON M. Henri DELESTRET
La Celle-Sur-Morin	Mme Jacqueline SCHAUFLER
La Ferté-sous-Jouarre	M. Ugo PEZZETTA M. Daniel DURAND Mme Corinne GUILBAUD M. Jean-Luc MUSART Mme Isabel LOURENCO M. Cédric ROUSSEAU Mme Sonia PEZZETTA M. Jean-Luc CHARBONNEL Mme Martine ANSALONI
Luzancy	M. Patrick FORTIER
Maisoncelles-en-Brie	M. Alain BOURCHOT
Marolles-en-Brie	Mme Christine GUILLETTE
Mauperthuis	M. Dominique CARLIER
Mery-sur-Marne	M. Jean-Pierre CLEMENT
Mouroux	Mme Carole HEMET M. Jérôme DUBOIS Mme Jacqueline LEMEY M. Laurent BARRE Mme Cathy VEIL
Nanteuil-sur-Marne	M. Emmanuel VIVET
Pézarches	M. Alexandre DENAMIEL
Pierre-Levée	M. Philippe DESWARTE
Pommeuse	M. Joël DUCEILLIER M. Patrick VILLOINGT
Reuil-en-Brie	M. Patrick ROMANOW
Sâacy-sur-Marne	M. Pierre-Emmanuel BEGNY
Saint-Augustin	M. Sébastien HOUDAYER
Sainte-Aulde	M. Gérard GEIST
Saint-Jean-les-deux-Jumeaux	Mme Laurence MIFFRE-PERRETTI
Sammeron	M. Didier VUILLAUME
Sept-Sorts	M. François ARNOULT
Signy-Signets	M. Philippe FOURMY
Touquin	Mme Sophie CHEVRINAIS
Ussy-sur-Marne	M. Pierre HORDE

L'AGGLO C'EST QUOI

TOURISME ET CULTURE

Renforcer l'attractivité touristique

Ecole de musique du Pays Fertois

Cinéma de Coulommiers
(gestion assurée par un exploitant privé)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aménagement de parcs d'activités économiques

Création de télécentres / bureaux collaboratifs

Soutien au développement commercial des centres bourgs

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Déploiement de la fibre optique

ENFANCE & PETITE ENFANCE

Compétence exercée sur 24 communes, voir P.14 & 15.

Accueil des enfants de 0 à 11 ans

SPORT

Entretien des piscines de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre

Projet de construction d'une Halle des Sports

SANTÉ

Projet de maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Instruction des demandes d'urbanisme

Définition d'un Programme Local de l'Habitat

MOBILITÉS

Participation aux travaux d'aménagement des pôles-gares

Aménagement d'aires multimodales

Définition d'un schéma de liaisons douces

Aide financière pour les transports des lycéens

EMPLOI INSERTION

Chantiers d'insertion par l'emploi

Plateforme locale de recherche d'emploi

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Accompagnement dans les démarches administratives :
emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

SÉCURITÉ

Vidéoprotection :

Étude pour la création d'un Centre de Supervision Intercommunal

ENVIRONNEMENT

Construction de stations d'épuration, compétence exercée sur 21 communes, voir P.16 & 17.

Renforcement des puits de captage d'eau potable (exercée sur 19 communes)

Réalisation d'un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Prévention des inondations

LA CRÉATION DE L'AGGLOMÉRATION OFFRE DE NOUVELLES MARGES DE MANŒUVRE

La fusion des deux précédentes intercommunalités a permis d'optimiser le fonctionnement des services et de réaliser des économies d'échelle, à hauteur de 200 000 € par an grâce à la mutualisation des personnels entre l'intercommunalité et les deux villes principales, Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre. Dans le même temps, le passage en communauté d'agglomération a permis de percevoir 1.7 millions € supplémentaires de la part de l'Etat en 2018. La fusion réalisée en 2018 permet de maintenir le même niveau de dotations pour 2019, alors qu'elles vont baisser pour de nombreuses intercommunalités. Cette gestion saine des finances permet à la communauté d'agglomération d'investir massivement dans de nouveaux projets pour le territoire, sans augmenter les impôts intercommunaux. Comme l'illustre le graphique ci-dessous (budget 2018), l'assainissement, l'eau potable et le développement économique sont les domaines dans lesquels la communauté d'agglomération investit le plus aujourd'hui. En 2019 et dans les années à venir, l'intercommunalité mettra en œuvre des actions dans un champ plus large de compétences : santé, transports, tourisme, équipements sportifs, enfance… dont les projets vous sont présentés dans ce magazine.

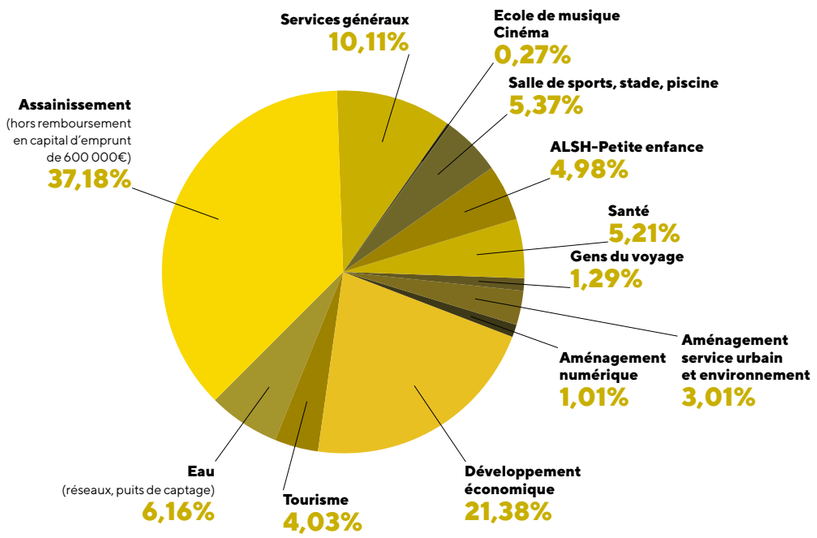

PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS : ZOOM SUR L'EX PAYS FERTOIS

En 2018, dans les communes de l'ex Pays Fertois, le taux du Département a été intégré à celui de l'agglomération et non plus à celui des communes. C'est pourquoi, sur votre feuille d'imposition 2018, le taux de l'intercommunalité était plus haut et celui de la commune plus bas par rapport à 2017. Au final, cette modification n'a pas entrainé de hausse d'impôts, sauf si la commune a décidé de voter un taux différent que celui indiqué par les services fiscaux. Pour les communes de l'ex Pays de Coulommiers, le taux du Département était déjà intégré à celui de l'intercommunalité.

CARTE DES PROJETS

NOS PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

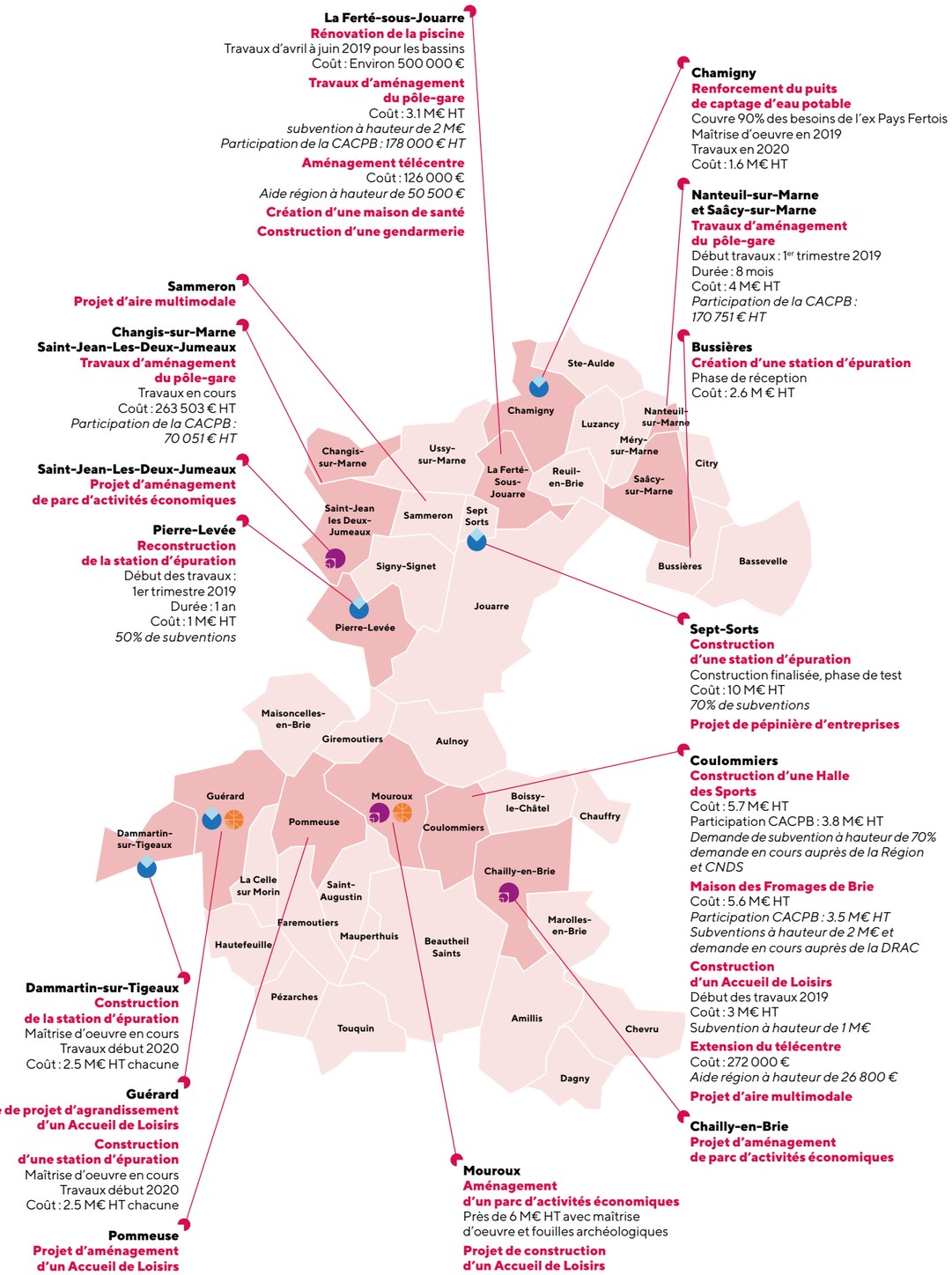

La Ferté-sous-Jouarre
Rénovation de la piscine
Travaux d'avril à juin 2019 pour les bassins
Coût : Environ 500 000 €

Travaux d'aménagement du pôle-gare
Coût : 3.1 M€ HT
subvention à hauteur de 2 M€
Participation de la CACPB : 178 000 € HT

Aménagement télécentre
Coût : 126 000 €
Aide région à hauteur de 50 500 €

Création d'une maison de santé

Construction d'une gendarmerie

Chamigny
Renforcement du puits de captage d'eau potable
Couvre 90% des besoins de l'ex Pays Fertois
Maîtrise d'oeuvre en 2019
Travaux en 2020
Coût : 1.6 M€ HT

Nanteuil-sur-Marne et Saâcy-sur-Marne
Travaux d'aménagement du pôle-gare
Début travaux : 1er trimestre 2019
Durée : 8 mois
Coût : 4 M€ HT
Participation de la CACPB : 170 751 € HT

Bussières
Création d'une station d'épuration
Phase de réception
Coût : 2.6 M € HT

Sammeron
Projet d'aire multimodale

Changis-sur-Marne
Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux
Travaux d'aménagement du pôle-gare
Travaux en cours
Coût : 263 503 € HT
Participation de la CACPB : 70 051 € HT

Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux
Projet d'aménagement de parc d'activités économiques

Pierre-Levée
Reconstruction de la station d'épuration
Début des travaux : 1er trimestre 2019
Durée : 1 an
Coût : 1 M€ HT
50% de subventions

Sept-Sorts
Construction d'une station d'épuration
Construction finalisée, phase de test
Coût : 10 M€ HT
70% de subventions

Projet de pépinière d'entreprises

Coulommiers
Construction d'une Halle des Sports
Coût : 5.7 M€ HT
Participation CACPB : 3.8 M€ HT
Demande de subvention à hauteur de 70% demande en cours auprès de la Région et CNDS

Maison des Fromages de Brie
Coût : 5.6 M€ HT
Participation CACPB : 3.5 M€ HT
Subventions à hauteur de 2 M€ et demande en cours auprès de la DRAC

Construction d'un Accueil de Loisirs
Début des travaux 2019
Coût : 3 M€ HT
Subvention à hauteur de 1 M€

Extension du télécentre
Coût : 272 000 €
Aide région à hauteur de 26 800 €

Projet d'aire multimodale

Chailly-en-Brie
Projet d'aménagement de parc d'activités économiques

Dammartin-sur-Tigeaux
Construction de la station d'épuration
Maîtrise d'oeuvre en cours
Travaux début 2020
Coût : 2.5 M€ HT chacune

Guérard
Étude de projet d'agrandissement d'un Accueil de Loisirs

Construction d'une station d'épuration
Maîtrise d'oeuvre en cours
Travaux début 2020
Coût : 2.5 M€ HT chacune

Pommeuse
Projet d'aménagement d'un Accueil de Loisirs

Mouroux
Aménagement d'un parc d'activités économiques
Près de 6 M€ HT avec maîtrise d'oeuvre et fouilles archéologiques

Projet de construction d'un Accueil de Loisirs

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FAVORISER L'IMPLANTATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES POUR CRÉER DES EMPLOIS

CHIFFRES CLÉS

7 351
ÉTABLISSEMENTS
+ 5,4%
Croissance en 5 ans

18 327
EMPLOIS SALARIÉS
+ 6,9 %
Croissance en 5 ans

20 000 M²
D'ACTIVITÉS*
programmes immobiliers
sur 2 ans

Le développement économique constitue une priorité d'investissement pour la communauté d'agglomération car il permet de maintenir et créer des emplois sur le territoire.
L'agglomération aménage des parcs d'activités économiques, des hôtels d'entreprises, des bureaux et des télécentres pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises. Elle développe ainsi un parcours résidentiel afin de les accompagner aux différents stades de leur développement. De la simple domiciliation à la vente de terrains, en passant par la location de bureaux et de locaux d'activité, notre service de développement économique propose la solution d'implantation la plus adaptée aux besoins des entreprises.

RÉALISATIONS ET PROJETS

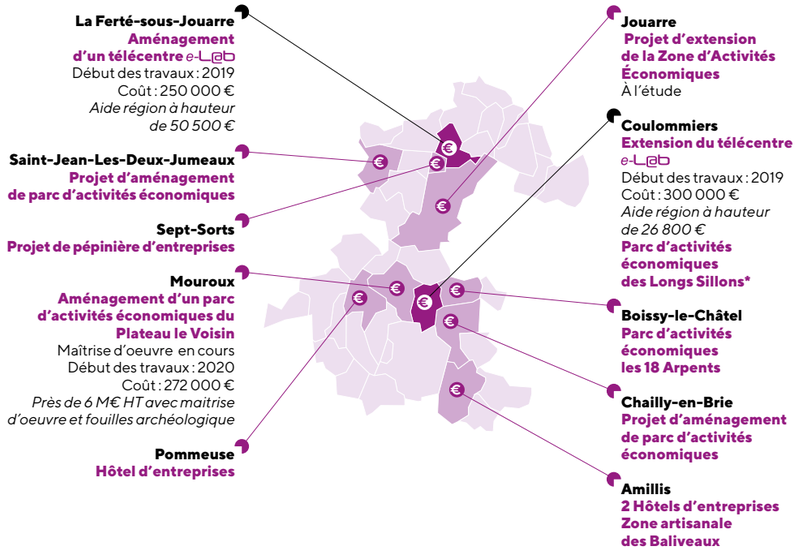

A MOUROUX, UN PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE 26 HECTARES

C'est le projet phare de la communauté d'agglomération en matière de développement économique. Engagé depuis plusieurs années, il permettra la création d'un parc d'activités économiques de 26 ha sur le plateau de Voisins, le long de la RD934, à l'entrée de Mouroux depuis Paris. Il n'accueillera pas de commerce et sera aménagé de manière qualitative, pour une bonne intégration dans le paysage, en entrée d'agglomération. La mission de maîtrise d'œuvre est en cours, pour un démarrage des travaux d'aménagement programmé pour le début d'année 2020.

D'AUTRES PARCS D'ACTIVITÉS ET DES HÔTELS D'ENTREPRISES À L'ÉTUDE

Pouvoir proposer des terrains et des locaux aux entreprises est indispensable pour le développement économique du territoire. La communauté d'agglomération a ainsi déjà aménagé des parcs d'activités et des hôtels d'entreprises à Coulommiers, Amillis, Pommeuse et Boissy-le-Châtel. En plus de celui prévu à Mouroux et pour anticiper l'avenir, des projets sont à l'étude à Jouarre, Sept-Sorts, Chailly-en-Brie, dans la continuité du parc d'activités de Coulommiers, et Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux, à proximité directe de l'Autoroute A4.

Contact développement économique
Christelle PETIT
Tél : 01 84 32 03 00
dev.eco@coulommierspaysdebrie.fr

TÉLÉCENTRES : UN BUREAU PRÈS DE CHEZ VOUS, DISPONIBLE QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN

En 2017, la communauté d'agglomération a ouvert un 1er télécentre à Coulommiers. Baptisé e-L@b, cet espace de travail collaboratif propose aux salariés, aux commerciaux et aux entrepreneurs, des bureaux et des salles de réunion connectés au Très Haut Débit, à louer de manière flexible, avec de multiples formules d'abonnement. Parmi les services proposés : domiciliation, reprographie, secrétariat et animations pour développer son réseau professionnel. Plus de 150 sociétés se sont inscrites sur la plateforme de réservation depuis son ouverture ! Fort de ce succès, une étude est lancée pour un projet d'extension. Un second télécentre sera aménagé à La Ferté-sous-Jouarre en 2019, à proximité de la gare SNCF.

Contact e-L@b Coulommiers
9bis Rue des Margats / *Tél. : 01 84 32 03 00*
elab@coulommierspaysdebrie.fr
https://elab.business.site`

AGIR POUR LE DYNAMISME COMMERCIAL DES CENTRES BOURGS

La communauté d'agglomération exerce la compétence politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. A ce titre, elle agit en faveur du dynamisme commercial des centres bourgs. Leur vitalité est essentielle pour la qualité de vie sur le territoire, car cela participe au maintien de commerces de proximité et à l'entretien du bâti. L'action de la communauté d'agglomération aux côtés des communes est d'autant plus importante, dans un contexte de concurrence accrue de la part du commerce numérique et des grands centres commerciaux. Un développeur de centre bourg a ainsi été recruté pour mettre en œuvre des actions pour le développement des commerces de proximité, en partenariat avec les communes et les associations de commerçants.

Contact commerce
Alexandra LAZIC
Tél : 01 84 32 03 00
contact-dev.eco@coulommierspaysdebrie.fr

PRÊT D'HONNEUR :
UNE AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

La communauté d'agglomération est partenaire d'Initiative Nord Seine-et-Marne, une association membre d'un réseau national Initiative France pour l'aide à la création, reprise et développement d'entreprises. En participant financièrement à la constitution d'un fonds de prêt, Coulommiers Pays de Brie permet aux porteurs de projets d'obtenir un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie. **En 2018, 7 entrepreneurs du territoire ont ainsi obtenu un accord de prêt et 17 emplois ont ainsi été créés ou sauvegardés à Coulommiers, Jouarre, Chailly-en-Brie et Pommeuse.**

Contact développement économique
Christelle PETIT
Tél : 01 84 32 03 00
dev.eco@coulommierspaysdebrie.fr

Forum de l'emploi 2019

Forum de l'emploi 2019

AGIR POUR L'EMPLOI

La communauté d'agglomération investit dans le développement économique pour créer et maintenir des emplois sur le territoire. Au quotidien, elle travaille avec les acteurs de l'emploi et de la formation, ainsi que les entreprises pour mieux orienter les étudiants et les chercheurs d'emploi dans leurs démarches.

FAVORISER L'INSERTION PAR LE TRAVAIL

La communauté d'agglomération met en œuvre des chantiers d'insertion, en partenariat avec l'Etat, le Département et Pôle Emploi. Ils permettent de proposer une activité professionnelle et un accompagnement socio-professionnel pour un retour à l'emploi.

L'année dernière, les salariés du chantier d'insertion ont réalisé des interventions diverses pour le compte de 11 communes de l'agglomération. Ils ont également été missionnés pour l'entretien des abords de 13 bâtiments intercommunaux et pour l'entretien des espaces verts de 16 gares SNCF. Sur l'une d'entre-elles, la gare de Changis-Saint-Jean, ils ont d'ailleurs posé une structure décorative faite de matériaux de récupération.

En 2018, 27 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif et 8 d'entre elles ont déjà pu retrouver un emploi.

UN FORUM EMPLOI ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE

Le 31 janvier dernier se tenait la 7ème édition de la Journée « Coulommiers Pays de Brie vers l'Emploi », qui, cette année encore, a tenu toutes ses promesses. Plus de 1200 personnes sont venues sur ce forum organisé par la communauté d'agglomération pour accompagner les jeunes dans leurs démarches d'orientation, faire découvrir les filières d'emploi locales et faciliter la mise en relation directe entre actifs ou demandeurs d'emploi. De nouveaux partenaires du secteur Fertois sont venus compléter la liste. Le lycée Samuel Beckett de La Ferté-sous-Jouarre, des entreprises de Sept-Sorts se sont en effet joints aux 90 partenaires fidèles d'une année sur l'autre. La présence renforcée de Pôle Emploi cette année a également permis d'offrir un accueil privilégié aux salariés de l'entreprise Arjowiggins, dont la liquidation judiciaire venait alors d'être prononcée.

LA MISSION LOCALE DE LA BRIE ET DES MORINS OUVRE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

La Mission Locale a pour mission d'accompagner les jeunes, âgés de 16 à 25 ans afin que chacun puisse construire un projet professionnel déterminé et accéder durablement à l'emploi. Depuis le 1er janvier 2019, la Mission Locale de la Brie et des Morins exerce désormais ses compétences sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération. Elle a ainsi installé une antenne à La Ferté-sous-Jouarre, ouverte tous les jours de la semaine sauf le vendredi après-midi. Deux conseillers en insertion professionnelle y sont présents pour organiser les inscriptions des jeunes, l'accompagnement individualisé vers les parcours d'insertion et l'animation des ateliers de recherche de formation et d'emploi.

COULOMMIERS
Mission Locale de la Brie et des Morins
15 bis avenue de Strasbourg

LA-FERTÉ-SOUS-JOUARRE
Mission Locale de la Brie et des Morins
Centre Social
17 rue de Reuil

Tél : 01 64 20 76 59
www.mlbriemorins.fr

TOUTES LES OFFRES D'EMPLOI PROCHES DE CHEZ VOUS À PORTÉE DE CLIC

La communauté d'agglomération propose un nouveau dispositif de recherche d'emploi en ligne, sur son site Internet. Cette plateforme recense les offres référencées sur le territoire de l'agglomération et ses alentours. Elle propose également des services spécifiques pour les demandeurs d'emploi : mise en ligne de CV, via une CVthèque accessible à l'ensemble des recruteurs et un système d'alerte mail pour que les demandeurs d'emploi soient informés des nouvelles annonces mises en ligne.

Rendez-vous sur
www.coulommierspaysdebrie.fr - rubrique « Espace Emploi »

LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Coulommiers Pays de Brie participera cette année encore à la Semaine de l'Industrie. En 2018, près de 200 collégiens et lycéens ont pu visiter des entreprises du territoire, leur permettant ainsi de découvrir le monde du travail et des métiers qui leur étaient jusqu'ici inconnus, les aidant ainsi dans leur orientation. La communauté d'agglomération remercie les entreprises partenaires : Transdev Darche Gros, Garage Peugeot Riester, restaurant Mc Donald's, Mecacel Industrie, WIAME VRD, hypermarché LECLERC, O'TERRES et EIE.

Semaine de l'Industrie 2019 :
du lundi 18 mars au dimanche 24 mars

DÉVELOPPER DES MODES D'ACCUEIL POUR LES FAMILLES

La communauté d'agglomération propose des services Petite Enfance et Enfance pour les 24 communes de l'ancienne communauté de communes du Pays de Coulommiers, qui exerçaient ces compétences avant la fusion. Le Pays Fertois proposait quant à lui un Relais Assistantes Maternelles, repris par la communauté d'agglomération. En 2019, Coulommiers Pays de Brie lance une étude pour un déploiement de l'offre à l'ensemble des 42 communes.

SERVICE ENFANCE ET PETITE ENFANCE

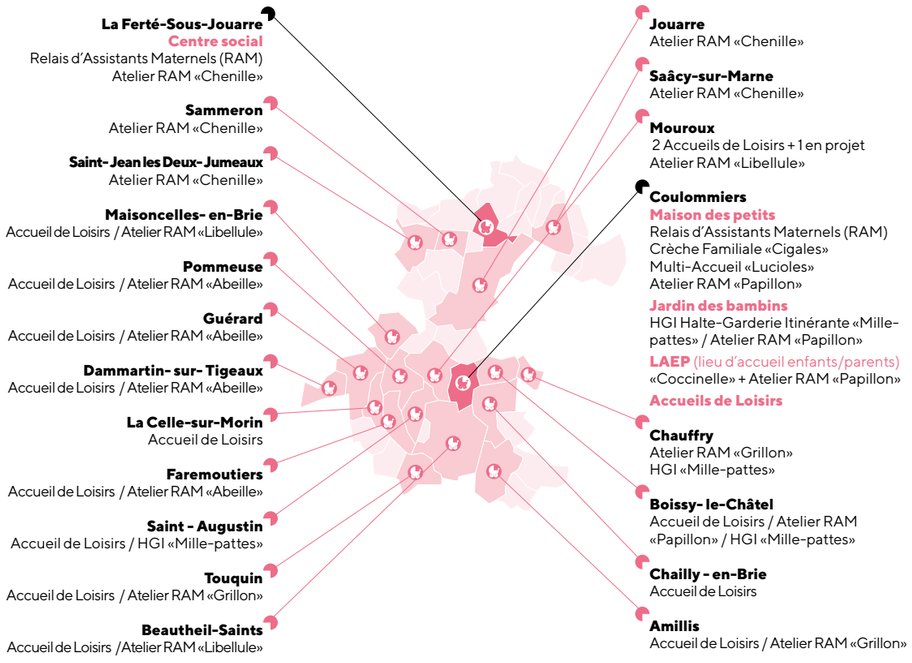

LES SERVICES PETITE ENFANCE (DE 0 À 3 ANS)

Chaque enfant est unique et chaque famille a des besoins différents, c'est pourquoi la communauté d'agglomération propose des services Petite Enfance adaptés sur 5 types de structures :

- **La crèche familiale "Les Cigales"** propose des places d'accueil au domicile de ses assistantes maternelles.
- **Le multi-accueil "Les Lucioles"** accueille les enfants à la Maison des Petits.
- **La halte-garderie itinérante "Le Mille Pattes"** se déplace dans les communes.
- **Lieu d'accueil Enfant/Parent (LAEP) "Coccinelle"** accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte.
- **Les Relais Assistants Maternels (RAM)** de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre proposent des ateliers d'éveil dans les communes, des temps d'échanges et des permanences administratives.

SERVICES ENFANCE (DE 3 À 11 ANS)

La communauté d'agglomération dispose de nombreux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ouverts aux enfants scolarisés en maternelle et élémentaire. Suivant la commune de leur domicile, les familles sont invitées à s'inscrire dans l'un ou l'autre de nos Accueils de Loisirs.

Renseignements et inscriptions
Services Petite Enfance et Enfance
Maison des Petits
2 place de l'Ile de France
77120 Coulommiers
Tél : 01 64 75 30 90
maisondespetits@coulommierspaysdebrie.fr

DE NOUVEAUX ACCUEILS DE LOISIRS EN PROJET

En 2019, la communauté d'agglomération poursuivra le programme d'investissements lancé par le Pays de Coulommiers. Après Saints en 2016 et Boissy-le-Châtel en 2017, un Accueil de Loisirs sera aménagé à Coulommiers en 2019. Situé en centre-ville, à proximité de l'école Louis Robert, ce nouvel équipement est voué à remplacer l'accueil actuel. Il permettra d'accueillir plus d'enfants dans de meilleures conditions. Le démarrage des travaux est programmé pour octobre 2019. La communauté d'agglomération réalisera également cette année des études pour la création d'un nouvel Accueil de Loisirs à Mouroux et pour l'agrandissement de celui de Pommeuse.

ENVIRONNEMENT

Station d'épuration Sept-Sorts

PRÈS DE 18 MILLIONS € INVESTIS DANS L'ASSAINISSEMENT ET L'EAU POTABLE

Au 1er janvier 2020, les compétences eau et assainissement seront des compétences obligatoires pour la communauté d'agglomération. Actuellement, elle exerce ces compétences uniquement sur deux communes de l'ex-Brie des Moulins et les communes de l'ex Pays Fertois, qui les exerçaient déjà avant la fusion. A ce titre, la communauté d'agglomération investit près de 18 Millions pour construire des stations d'épuration et rénover le puits de captage d'eau potable de Chamigny.

DES STATIONS D'ÉPURATION À SEPT-SORTS, DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX, GUÉRARD, PIERRE-LEVÉE, BUSSIÈRES ET USSY-SUR-MARNE

Lancée en 2015 par le Pays Fertois, la construction de la nouvelle station d'épuration de Sept-Sorts se terminera au printemps 2019. L'ouvrage permet de traiter les eaux usées des communes de Sept-Sorts, Jouarre, La Ferté-sous-Jouarre, Chamigny, Reuil-en-Brie et Sainte-Aulde. Elle permet également de traiter les boues de l'ensemble des communes de l'ex Pays Fertois. Elle a été construite en intégrant des règles de développement durable permettant de répondre aux exigences du critère ECOSTEP de la région Ile de France. Le coût des travaux s'élève à plus de 10 Millions €, financés à hauteur de 70% par le Département, la Région et l'Agence de l'eau Seine Normandie.

La communauté d'agglomération prévoit également de réaliser deux nouvelles stations d'épuration à Guérard et Dammartin-sur-Tigeaux, pour un montant de 2.5 Millions € HT chacune. Elles permettront de traiter les effluents en respectant les normes actuelles et en tenant compte de l'évolution de l'urbanisation à l'horizon 2050. Les études sont lancées, pour un démarrage des travaux programmé début 2020.

A Pierre-Levée enfin, la station d'épuration actuelle fera l'objet d'une mise en conformité. Les travaux sont lancés au 1er trimestre 2019, pour une durée d'un an environ. Coulommiers Pays de Brie investit près d' 1 Million € dans cette opération.
A Ussy-sur-Marne, les études de réhabilitation de la station d'épuration sont en cours.
Enfin à Bussières, la création d'un réseau d'assainissement et d'une station est en phase de réception.

UN CAPTAGE D'EAU POTABLE STRATÉGIQUE : LE PUITS DE CHAMIGNY

Mis en service en 1976, ce puits à drains assure 90% des besoins en eau potable des communes de l'ex Pays Fertois. La communauté d'agglomération investit 1.6 Million € HT pour réaliser d'indispensables opérations de maintenance. La maîtrise d'oeuvre est lancée en 2019, pour un début des travaux programmé en 2020.

UN PLAN LOCAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La loi pour la Transition Energétique pour une Croissance Verte a instauré l'obligation de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Dans ce cadre, la communauté d'agglomération a passé une convention avec le Syndicat Départemental d'Electricité de Seine-et-Marne pour lancer une étude en 2019. Le PCAET s'appuiera sur un diagnostic de territoire pour définir une « stratégie climat-air-énergie » et un plan d'actions se déclinant aussi bien à l'échelle interne de la collectivité (gestion du patrimoine, achats, délégations de service public...) que sur le domaine de ses compétences (déplacements, urbanisme, gestion de déchets...) ou encore en incitant les habitants à agir par l'intermédiaire d'actions de sensibilisation.

PRÉVENTION DES INONDATIONS : L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES SYNDICATS DE RIVIÈRE

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire de la communauté d'agglomération depuis le 1er janvier 2018. Dans les faits, ce sont les syndicats de rivière qui sont les plus à même d'étudier et de porter les actions à mener pour lutter de manière efficace contre les inondations. Cependant, ces derniers ne disposent pas tous ni des moyens ni de la taille suffisante pour gérer la GEMAPI. C'est pourquoi, en partenariat avec l'Etat, les syndicats de rivière et les intercommunalités voisines, Coulommiers Pays de Brie a lancé des études pour structurer les syndicats :

- Une étude pour la création d'un Etablissement Public sur tout le bassin versant du Grand-Morin
- Une étude lancée par la communauté de commune du canton de Charly sur le bassin versant « Marne Vignoble »
- Une étude lancée par le syndicat des rus affluents de la Marne dans le bassin versant de la Marne, depuis le ru de Rutel jusqu'aux limites du département avec l'Aisne.

COLLECTE DES DÉCHETS

La compétence « collecte et traitement des déchets » est exercée par le SMICTOM de Coulommiers pour l'ensemble des 42 communes de l'agglomération. Ce syndicat met en œuvre différents modes de collecte selon votre zone de résidence.
En savoir plus sur la collecte :
SMICTOM de la Région de Coulommiers
24-26 rue des Margats - 77120 Coulommiers
Tél. 01.64.20.52.22 ou 01.64.20.73.41
www.smictom.fr
Pour vos demandes de bacs, problèmes de collecte :
ambassadeur@smictom.fr
Pour toutes autres demandes :
contact@smictom.fr

DÉCHÈTERIES

Les déchèteries de Coulommiers et de Saâcy-sur-Marne sont gérées par le smitom nord 77 :
La déchèterie de Coulommiers
Déchèterie «dds» (Déchets diffus spéciaux)
Route nationale 368 rue de la butte
Tél : 01 60 44 40 03
La déchèterie de Saâcy-sur-Marne
Déchèterie «dds» (déchets diffus spéciaux)
Lieu dit les couturelles
Tél : 01 60 44 40 03

Tous les particuliers habitant une des communes situées sur le territoire du SMITOM peuvent se rendre dans toutes les déchèteries du syndicat, munis de leur carte d'accès, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 1 an (factures EDF, téléphone...) ou d'un avis d'impôts (de moins d'un an). Désormais les justificatifs peuvent être présentés de manière dématérialisée grâce à votre smartphone.
+ d'infos auprès du SMITOM Nord 77 :
Tél. 01 60 44 40 03
contact@smitom-nord77.fr www.smitom-nord77.fr

RÉALISATIONS ET PROJETS

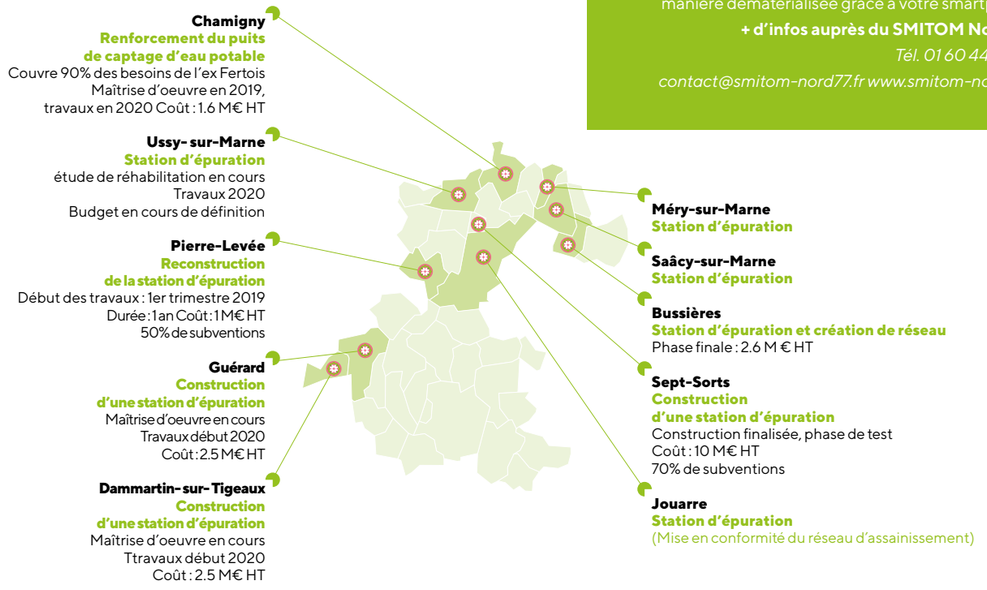

TERRES DE BRIE

TERRES DE BRIE FINANCE VOS PROJETS AGRICOLES ET TOURISTIQUES

Des porteurs de projet dans les filières agricoles et touristiques peuvent obtenir des aides du programme Européen Leader, obtenues par le Groupe d'Action Locale «Terres de Brie», dont font partie la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, le Pays Créçois et les Deux Morin. Depuis 2017, 11 projets ont ainsi déjà pu obtenir un soutien financier. Sur 6 ans, c'est une enveloppe de 1 145 000€ de fonds européens qui seront investis sur le territoire.

POUR QUEL PROJET ?

1. La filière agricole :
- Le lait, le fromage et le brie
- Les pommes et le cidre
- La diversification agricole
- Le chanvre et/ou les agro matériaux
- La méthanisation et/ou la transition énergétique

2. La filière tourisme :
- L'hébergement
- L'itinérance et les mobilités douces
- La restauration
- Un équipement culturel ou touristique
- Un évènement

Pour être éligible, votre projet doit rayonner sur le territoire «Terres de Brie»

POUR QUI ?

Des porteurs de projets privés :
agriculteurs, entrepreneurs, artisans, associations, coopératives.

Des porteurs de projet publics :
collectivités et organismes associés

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

Les fonds peuvent financer :
- Des équipements
- Des études et de l'ingénierie
- De la communication
- De l'appui à l'animation

Contact développement local
Benjamin LEFÈBVRE
Tél : 01 64 75 80 25
terresdebrie77@gmail.com

SANTÉ / MAISON DES SERVICES AU PUBLIC / SÉCURITÉ

SANTÉ
UNE MAISON MÉDICALE EN PROJET À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

La communauté d'agglomération porte le projet de création d'une maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre, à proximité de l'école du Pâtis, qui rassemblera médecins généralistes, professions paramédicales (infirmières, kinésithérapeutes, ostéopathes...) et laboratoire d'analyse. 2019 sera consacrée à la définition du projet architectural et surtout du projet médical, par les médecins généralistes de la Ville déjà impliqués dans la démarche. L'objectif consiste à créer une structure adaptée aux nouveaux enjeux de la pratique de la médecine libérale, afin de pouvoir attirer de nouveaux praticiens. Le début des travaux est programmé pour l'année 2020. Ce projet est une première réponse concrète de la communauté d'agglomération pour lutter contre la désertification médicale, qui ne fait aujourd'hui pas partie des compétences confiées par les communes à l'intercommunalité. L'objectif est à terme de porter une réponse plus globale à cet enjeu, qui touche tous les territoires en France. Une réflexion est donc en cours pour mettre en œuvre un contrat local de santé à l'échelle intercommunale pour renforcer l'attractivité de nos communes et favoriser l'implantation de médecins généralistes et spécialistes (dermatologue par exemple).

SERVICES
DES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC POUR MAINTENIR UNE OFFRE DE PROXIMITÉ

La communauté d'agglomération souhaite convertir les Points d'Accès aux Droits (PAD) existants à Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre en Maisons de Services au Public (MSAP), en complément de celle déjà existante à Saâcy-sur-Marne, située dans le bureau de poste. Cette labellisation permettrait d'harmoniser et de proposer une offre de services adaptée à notre territoire. La création d'autres pôles de proximité est à l'étude pour être au plus proche des habitants. Les MSAP sont des lieux dans lesquels les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès aux droits, etc. Des partenariats appuyés avec la CAF, le Pôle Emploi, la CNAV, la MSA par exemple et la Poste, opérateurs partenaires dans la mise en place des MSAP, pourraient être envisagés dans ce cadre. Dans cette perspective, la communauté d'agglomération élargira prochainement ses compétences pour permettre la création de ce dispositif sur son territoire.

SÉCURITÉ
L'AGGLOMÉRATION ÉTUDIE LA POSSIBILITÉ DE MUTUALISER LA VIDÉO PROTECTION

De plus en plus de communes du territoire installent et développent la vidéo protection car ce dispositif a fait ses preuves. Afin d'améliorer un peu plus encore son efficacité, la communauté d'agglomération étudie la création d'un Centre de Supervision (CSU) Intercommunal, auquel seraient reliées toutes les caméras du territoire. Cet équipement constituerait un outil supplémentaire dans la lutte et la prévention de la délinquance. D'autres pistes de mutualisation entre communes sont à l'étude par l'intercommunalité, notamment en ce qui concerne l'acquisition de matériels (radar de vitesse par exemple) et le partage de bonnes pratiques (comme la procédure de rappel à l'ordre mise en œuvre à Coulommiers), pour donner plus de moyens aux communes en matière de sécurité. L'étude pour la création du CSU intercommunal a été lancée en début d'année 2019, elle permettra notamment de chiffrer les coûts d'investissement et de fonctionnement du dispositif.

URBANISME / HABITAT

DÉFINIR UNE STRATÉGIE COHÉRENTE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Les communes de l'agglomération ont souhaité confier à l'intercommunalité l'instruction des demandes d'urbanisme. La création d'un service Application du Droit des Sols (ADS) depuis le 1er janvier 2019 répond à cette demande. Elle permet de réaliser des économies d'échelle en mutualisant les moyens, de faciliter l'organisation de l'instruction et de renforcer le gain en matière d'observation de l'évolution du territoire. Le service ADS de la communauté d'agglomération a pour vocation l'assistance et le conseil aux mairies des communes du territoire sur les questions de l'urbanisme. Il assure l'instruction des autorisations d'urbanisme suivantes :

- Déclaration préalable
- Autorisations préalables d'enseigne
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Permis d'aménager
- Certificat d'urbanisme opérationnel
- Certificat d'urbanisme d'information

Le service urbanisme de votre mairie reste le guichet unique pour obtenir tout renseignement relatif à un projet de construction, d'aménagement ou de démolition. Certains travaux nécessiteront une demande de permis, d'autres une déclaration préalable. Les dépôts de demande d'autorisation d'urbanisme ainsi que les questions concernant les dossiers se font toujours dans la mairie de la commune d'implantation du projet. Le maire reste l'autorité décisionnaire pour tous les dossiers d'autorisation d'urbanisme, relevant de sa compétence sur le territoire communal.

UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT À L'ÉTUDE

Compétence obligatoire de la communauté d'agglomération, la réalisation d'un Plan Local de l'Habitat (PLH) consiste à définir une stratégie de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. Il est élaboré pour une durée de 6 ans. Les études pour définir ce programme seront lancées courant 2019.

EN PROJET : UN SERVICE GRATUIT À DESTINATION DES HABITANTS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En partenariat avec le Département de Seine-et-Marne, la communauté d'agglomération étudie la possibilité de mettre en œuvre localement une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique, pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments. Il s'agit de proposer un guichet unique pour accompagner gratuitement les particuliers, qu'ils soient propriétaires, locataires ou copropriétaires, tout au long de leurs démarches : conseils techniques, financiers, juridiques, fiscaux...Rendez-vous sur le site Internet de la communauté d'agglomération ou contactez notre accueil pour en savoir plus sur la création de cette plateforme.

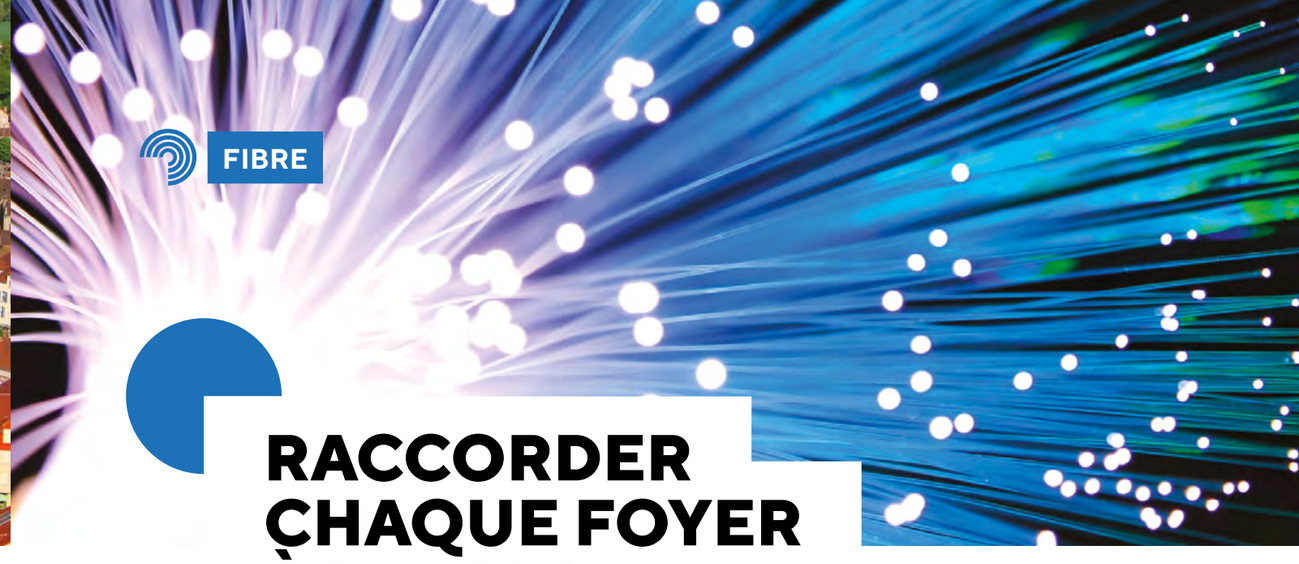

FIBRE

RACCORDER CHAQUE FOYER À LA FIBRE

L'accès à l'Internet Très Haut-Débit est un enjeu majeur pour la qualité de vie des habitants et un facteur déterminant d'attractivité de notre territoire. La communauté d'agglomération investit près de 3 millions d'euros sous forme de participation au Syndicat Départemental Seine-et-Marne Numérique, chargé du déploiement. Une même commune peut être desservie par plusieurs sous-répartiteurs optiques, ce qui explique pourquoi les habitants ne sont pas nécessairement tous concernés la même année.

Sur le Pays Fertois, le calendrier initial prévoyait une couverture de l'ensemble des communes d'ici 2026. Dès sa création en 2018, la communauté d'agglomération a sollicité Seine-et-Marne Numérique afin de réduire ces délais, conformément à l'engagement du syndicat départemental de desservir l'ensemble du département d'ici 2023.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES POUR LE RACCORDEMENT FINAL À L'INITIATIVE DU PARTICULIER ?

1. Vérification de l'éligibilité sur www.covage.com
2. Choix d'un fournisseur d'accès internet (FAI) parmi la liste des opérateurs partenaires du réseau sem@fibre77.
3. Après souscription d'un abonnement auprès du FAI, prise de rendez-vous avec ce FAI pour le raccordement à votre domicile (dans un délai de 4 à 8 semaines)

COMMUNES DÉJÀ COUVERTES EN TOTALITÉ OU EN GRANDE PARTIE

Maisoncelles-en-Brie, Giremoutiers, Pommeuse, Faremoutiers, Mouroux, Saint-Augustin, Amillis, Dagny, Chevru

En 2019 :

Saâcy-sur-Marne, Bussieres, Bassevelle, Marolles-en-Brie, Touquin, Chailly-en-Brie, Beautheil-Saints et Mauperthuis seront concernées. La Ville de Coulommiers est quant à elle déployée par Orange et SFR. 50% de la commune est déjà couverte.

D'ici 2023 :

Les autres communes seront couvertes conformément à l'engagement de Seine-et-Marne Numérique.

AMÉLIORER LES MODES DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET FAVORISER LES LIAISONS DOUCES

Ile-de-France Mobilités est l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France. Les collectivités locales ont néanmoins un rôle à jouer pour impulser et mettre en œuvre des politiques de transport à la hauteur des enjeux de notre territoire rural. La fusion du Pays de Coulommiers et du Pays Fertois permet ainsi à notre communauté d'agglomération d'avoir plus de poids auprès d'acteurs comme Ile-de-France Mobilités ou la SNCF. Il s'agit par exemple d'obtenir la mise en œuvre du Transport à la Demande, le renforcement de l'offre de bus entre les principaux points d'intérêts du territoire et l'amélioration des conditions de transport sur la ligne P du Transilien, entre La Ferté-sous-Jouarre et Paris notamment.

L'intercommunalité intervient également en participant financièrement à des projets structurants comme les pôles gares de Changis-sur-Marne, Saâcy-sur-Marne et le projet d'agrandissement du Parc Relais (+ 140 places) à La Ferté-sous-Jouarre ou encore les études de faisabilité pour le contournement de Coulommiers et Mouroux. Les évolutions technologiques et la prise en compte des questions écologiques offrent des voies multiples pour développer la mobilité : transports collectifs, covoiturage, transport à la demande, liaisons douces...depuis sa création en 2018, la communauté d'agglomération est à l'ouvrage pour développer chacune d'entre elles.

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA CARTE IMAGIN'R DES LYCÉENS

Coulommiers Pays de Brie finance à hauteur de 63€ l'achat de la carte Imagin'R pour les lycéens résidant dans l'une des 42 communes de la communauté d'agglomération. En ce qui concerne les collégiens, la carte est déjà subventionnée par le Département. Le forfait Imagin'R permet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France. Il est valable sur tous les modes de transport (métro, bus, tram express, train, RER, tram), à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports (Orlyval, Bus Direct Paris-Aéroport, navettes VEA Disney) et des bus touristiques (OpenTour, Cars Rouges). Pour bénéficier de cette aide de l'intercommunalité, les parents doivent se rendre au siège de la communauté d'agglomération, avec leur formulaire pré-rempli et validé par l'établissement scolaire de l'enfant.

RÉALISATIONS ET PROJETS

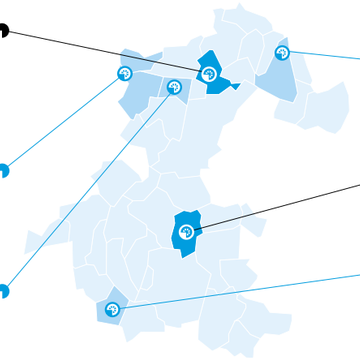

La Ferté-Sous-Jouarre
Travaux d'aménagement du pôle-gare
Début des travaux : Début 2019
Coût : 3.1 M€ HT
Subvention IDFM à hauteur de 2 M€*
Participation de la CACPB : 178 000 € HT

Changis - sur-Marne
Saint-Jean les Deux Jumeaux
Travaux d'aménagement du pôle-gare
Travaux terminés en décembre 2018
Coût : 263 503 € HT
Participation de la CACPB : 70 051 € HT

Sammeron
Projet d'aire multimodale

Nanteuil-sur-Marne et Saâcy-sur-Marne
Travaux d'aménagement du pôle-gare
Début travaux : 1er trimestre 2019
Durée : 8 mois
Coût : 4 M€ HT
Participation de la CACPB : 170 751 € HT

Coulommiers
Projet d'aire multimodale
Projet de travaux d'aménagement du pôle-gare de Coulommiers à l'étude

Pézarches
Aire multimodale réalisée

** Ile-de-France Mobilité*

Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins...

DE NOUVELLES LIAISONS DOUCES EN PROJET POUR AMELIORER LA MOBILITE

Vous connaissez la chanson ! Bons pour la santé et bons pour la planète, les modes de déplacements doux (piétions et cycles) peuvent constituer une véritable alternative à la voiture. C'est pourquoi, afin de favoriser leur développement, la communauté d'agglomération réalise actuellement un schéma directeur pour valoriser l'existant et développer de nouveaux itinéraires. Près d'une vingtaine de liaisons devraient ainsi être identifiées pour notamment permettre l'accès aux équipements de transports en commun (gares SNCF, gares routières, aires de covoiturage, etc.). Si ces itinéraires permettront également d'enrichir l'offre touristique du territoire, ils auront surtout pour mission d'améliorer la mobilité des habitants. La livraison de ce schéma directeur est programmée pour le début du printemps, chaque commune de l'agglomération pourra ainsi décider de la réalisation de ces liaisons.

DE NOUVELLES AIRES MULTIMODALES EN PROJET POUR FAVORISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Première station multimodale créée en 2016 par le Département de Seine-et-Marne en partenariat avec la communauté d'agglomération, l'aire de Pézarches rencontre depuis un véritable succès auprès des utilisateurs du Seine-et-Marne Express (lignes 1 et 50) et de ceux qui pratiquent le covoiturage. La communauté d'agglomération souhaite l'aménagement d'autres aires sur ce modèle, dont les deux identifiées par le Département dans son schéma directeur, à Coulommiers et à Sammeron. A Coulommiers, le projet est en cours de validation par le Département et la Région. Il permettra le stationnement des usagers des lignes 1 et 17 du Seine-et-Marne Express, du bus urbain de Coulommiers et de la ligne 3 vers Meaux. L'aire favorisera également le covoiturage et une borne de recharge pour véhicule électrique viendra compléter l'offre de services.

Halle des sports en projet

PORTER LES PROJETS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

En matière d'infrastructures sportives, la communauté d'agglomération réalise des équipements qui ont un intérêt dit communautaire, c'est-à-dire de portée intercommunale. C'est notamment le cas des deux piscines du territoire et du projet de halle multisports à Coulommiers.

UNE HALLE DES SPORTS FACE AU CAMPUS SCOLAIRE DE COULOMMIERS

La communauté d'agglomération investira aux côtés de la Ville de Coulommiers pour réaliser une structure comprenant une salle multisports (basket et volley), un dojo pour le judo, une salle pour la gym, une autre pour le tennis de table, une salle d'armes (escrime), ainsi qu'un mur d'escalade. Le coût du projet pour la communauté d'agglomération est estimé à 3,8 Millions € HT, dont 70% pourraient être supportés par des subventions de la Région, du Département et de l'Etat (CNDS). Les adhérents des associations sportives concernées sont pour 70% d'entre eux des habitants extérieurs à Coulommiers, ce qui explique le co-financement de la communauté d'agglomération. Situé face au campus scolaire de Coulommiers, l'équipement pourra également être utilisé par les lycéens en fonction des besoins. Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours pour un démarrage des travaux programmé pour début 2020.

CINÉMA

Le cinéma Hémisphère Theater à Coulommiers est situé à côté du Centre Aquatique des Capucins, au 23 rue Marcel Clavier. Il dispose de quatre salles pour une capacité totale de 557 sièges. Il est équipé des dernières technologies cinématographiques, dont la projection numérique en 3 dimensions, pour offrir le plus haut niveau de confort et de qualité pour les spectateurs. Sa gestion a été confiée à un exploitant par le biais d'un bail commercial. Ni la communauté d'agglomération ni la Ville n'interviennent donc dans le fonctionnement de l'équipement. Seul le gérant est habilité à organiser l'accueil, la promotion ainsi que la programmation des films qui y sont projetés. A ce titre, il décide seul également des tarifs pratiqués.

Cinéma Hémisphère Theater
23, rue Marcel Clavier
77120 Coulommiers
www.cinemacoulommiers.fr

UN RAPPROCHEMENT DES ÉCOLES DE MUSIQUE À L'ÉTUDE

Au Pays Fertois, l'école de musique est intercommunale. A Coulommiers, le conservatoire de musique est municipal. La création de la communauté d'agglomération a permis de faire avancer la réflexion autour d'un rapprochement de ces deux structures et améliorer un peu plus encore l'offre d'enseignement musical sur le territoire. Une étude est actuellement en cours pour harmoniser l'offre pédagogique des deux écoles et créer un seul et unique conservatoire intercommunal, tout en maintenant la proximité des lieux d'enseignement, à Coulommiers et à La Ferté-sous-Jouarre.

Ecole de musique du Pays Fertois
22 avenue du Général Leclerc
77260 La Ferté-sous-Jouarre
Tél: 01 60 61 13 63
Date du prochain concert :
Mardi 7 mai 2019 à 20h15 : Concert du groupe Musique Actuelle à l'Auditorium de l'école à La Ferté-sous-Jouarre.

RÉNOVATION DE LA PISCINE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Un important programme de travaux a été lancé fin décembre 2018 pour rénover la piscine de La Ferté-sous-Jouarre, construite en 1973. En janvier, des travaux de réfection de la toiture ont déjà été réalisés. Début avril, de nouveaux travaux seront entrepris sur l'étanchéité des bassins et le remplacement de la centrale de traitement d'air. La piscine restera fermée pendant toute la durée de ce chantier, qui devrait durer jusqu'à fin juin 2019. Au total, près de 500 000 € seront ainsi investis et permettront de réaliser d'importantes économies d'eau et d'énergie. Le remplacement de l'ancienne centrale d'air améliorera également le chauffage de l'équipement, pour le confort des usagers. La communauté d'agglomération travaille également pour harmoniser la gestion de la piscine de La Ferté-sous-Jouarre avec le Centre Aquatique des Capucins, à Coulommiers. Une délégation de service public commune sera ainsi mise en œuvre au 1er juillet 2019. Les abonnements et les cartes d'entrée prépayées avant cette date continueront naturellement d'être valables.

Centre aquatique des Capucins
27 rue Marcel Clavier
77120 Coulommiers
Tél: 01 64 20 81 12
www.ca-capucins.fr

Piscine de La Ferté-sous-Jouarre
18 avenue de Rebais
77260 La Ferté-sous-Jouarre
Tél: 01 60 22 16 44

Cryptes Mérovingiennes
de Jouarre

INVESTIR DANS LE TOURISME POUR CRÉER DE L'ACTIVITÉ ET DES EMPLOIS

La communauté d'agglomération souhaite renforcer l'attractivité touristique du territoire en misant sur ses richesses patrimoniales et sa position privilégiée en Ile-de-France.

L'enjeu est de taille. Développer le tourisme est essentiel pour faire vivre nos commerces de proximité, favoriser l'implantation d'hôtels, créer des emplois non délocalisables et développer des filières artisanales et agricoles. En Ile-de-France, le tourisme est l'un des principaux leviers de développement économique. Idéalement positionné à proximité du Grand Paris, notre territoire n'a pourtant pas encore su en tirer profit. Nos atouts sont pourtant nombreux :

- Un patrimoine naturel et une ruralité devenue rare en Ile-de-France, avec des villages de caractère comme Aulnoy ou Guérard
- Un patrimoine fluvial, avec de réelles opportunités de développement sur La Marne
- Un patrimoine historique riche avec par exemple les cryptes de Jouarre et la Commanderie des Templiers à Coulommiers
- Des lieux insolites comme la Galleria Continua, galerie d'art contemporain implantée à Boissy-le-Châtel,
- Un patrimoine gastronomique reconnu, avec notamment le Brie de Coulommiers, réputé dans le monde entier.

Dotée de moyens plus importants, la communauté d'agglomération a donc décidé de combler ce retard en structurant une offre touristique qui mettra en valeur ces richesses. Pour ce faire, un office de tourisme intercommunal a été créé en 2018. Coulommiers Pays de Brie Tourisme sera chargé de faire la promotion de notre territoire et de fédérer les acteurs locaux du tourisme autour d'une stratégie commune.

PROJET DU PARC NATUREL RÉGIONAL BRIE ET DEUX MORIN : UN OUTIL POUR DÉVELOPPER NOTRE TERRITOIRE RURAL

Parc Brie et deux Morin

Depuis plusieurs années, les élus du territoire travaillent à la création d'un Parc Naturel Régional sur un périmètre arrêté à 83 communes, dont 40 de notre communauté d'agglomération. D'autres communes pourront à terme y être intégrées, une fois le PNR créé. Validée par le Conseil Régional, la candidature doit désormais être étudiée par l'Etat dans le courant de l'année 2019. Un Parc Naturel Régional (PNR) a pour objectif de protéger et de mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Pour nos communes, un classement en PNR permettra de valoriser notre patrimoine naturel, culturel, architectural et renforcer l'attractivité du territoire, avec une ambition forte : incarner une campagne remarquable en Ile-de-France, en devenant le 5ème Parc francilien et le seul à l'Est de la Région. Un PNR n'est donc pas une réserve naturelle mais bien un levier de développement. C'est pourquoi ce projet fait l'objet d'une véritable mobilisation collective, portée par les élus locaux et relayée par le Conseil Local de Développement, instance citoyenne et participative rassemblant aujourd'hui près de 200 membres.

FERTÉ JAZZ ET FOIRE AUX FROMAGES :
2 RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

S'il fallait une preuve du potentiel touristique de notre territoire, il suffirait de montrer les chiffres de fréquentation de ces deux évènements. 12 000 personnes pour le Ferté Jazz et 60 000 pour la Foire aux Fromages de Coulommiers. Créé en 2012, le premier s'impose comme un évènement musical phare de la région francilienne. Le second fêtera cette année son 52ème anniversaire et est depuis longtemps devenu un rendez-vous incontournable de la gastronomie et du terroir. C'est pourquoi la communauté d'agglomération soutient financièrement les associations organisatrices de ces évènements, qui participent grandement au rayonnement de notre territoire.

FOIRE AUX FROMAGES ET AUX VINS DE COULOMMIERS
***12** au **15 avril 2019** (Foirail de la Sucrerie)*
FERTÉ JAZZ
***21** au **23 juin 2019** (Espace des 2 Rivières)*

UN MONUMENT DANS UN MONUMENT : LA MAISON DES FROMAGES DE BRIE AMÉNAGÉE DANS LE COUVENT DES CAPUCINS

Pour attirer les touristes, il faut être connu et reconnu. C'est pourquoi la communauté d'agglomération souhaite capitaliser sur la réputation mondiale du Brie de Coulommiers en créant un centre d'interprétation dédié aux fromages de Brie. L'équipement sera aménagé dans le couvent des Capucins, dont l'église Notre Dame des Anges, classée Monument Historique, abrite le musée municipal. Expositions, expérimentations, animations et dégustations permettront de faire découvrir le produit phare de notre terroir de manière originale et ludique. La Ville de Coulommiers prendra quant à elle à sa charge la rénovation du Musée et de la grotte aux coquillages, retenue par la Mission Bern pour la sauvegarde du patrimoine national. L'ensemble constituera un équipement culturel et touristique qui aura pour objectif d'attirer 30 000 visiteurs, invités par la suite à découvrir les autres richesses du territoire. Le coût du projet pour la communauté d'agglomération est estimé à 3.5 M€ HT, avec des subventions attendues de la part du Département, de la Région et de l'Etat. La maitrise d'œuvre est actuellement en cours et le début des travaux est programmé pour début 2020.

POURQUOI INVESTIR DANS LE PATRIMOINE ?

Pendant longtemps, le patrimoine fût à tort considéré comme une charge inutile. Cela faillit coûter à Coulommiers la destruction de sa Commanderie des Templiers dans les années 1960. Pourtant, le patrimoine peut être un véritable moteur économique s'il est valorisé, comme l'a révélé une étude de l'agence régionale du patrimoine : « 1€ investi dans le patrimoine: 28 à 31 € de retombées économiques ».

Contact bureaux d'information touristique
COULOMMIERS
Office de Tourisme
7 rue du Général de Gaulle
Tél: 01 64 03 88 09
JOUARRE
Office de Tourisme
5 Grande Place
Tél: 01 60 22 64 54
www.coulommierspaysdebrie-tourisme.fr

Toutes vos sorties
en un CLIC !

Sortir.com
en Pays de Brie

www.sortirenpaysdebrie.com